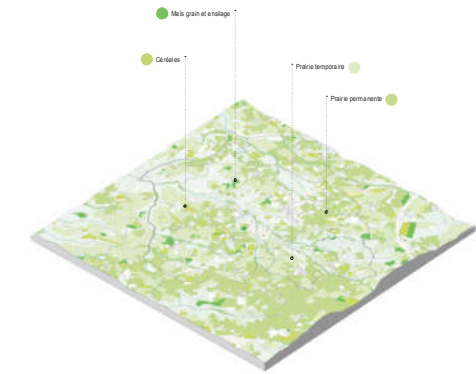


I. LE PAYSAGE EXPLOITÉ



La valorisation des terres

Elevage et agriculture représentent la majeure partie du paysage exploité.

Ce paysage est mis en valeur là où le sol est fertile et relativement plat, sur les plateaux. Ainsi de nombreuses prairies permanentes et temporaires ponctuent ce paysage ouvert, où l'élevage bovin notamment, est bien représenté. Des céréales (blé, maïs...) et autres oléagineuses (tournesol, colza) y sont par ailleurs cultivées.

Du fait des jeux de relief importants, ce paysage est perceptible depuis les routes et depuis les hauteurs : les vues y sont lointaines. Un sentiment d'immensité régnait dans ce paysage bordé par les masses boisées de la vallée.



Le «paysage-image»

La Goutelle est attraitif pour son image de village pittoresque et de campagne bucolique. Mais comme pour tout produit consommé, la surconsommation est un danger qui guette le paysage, qui peut aussi être dénaturé, dégradé et même détruit.

Cette dernière considération souligne le caractère fragile du paysage comme ressource, qu'il soit géré par les populations locales ou accaparé par des intérêts extérieurs qui le vendent à leur profit. Dans un cas comme dans l'autre, cette fragilité concerne au premier chef les populations locales qui seront les premiers à pâtir en cas de dégradation du paysage. Le « tourisme des paysages » devrait être réévalué à cette lumière.

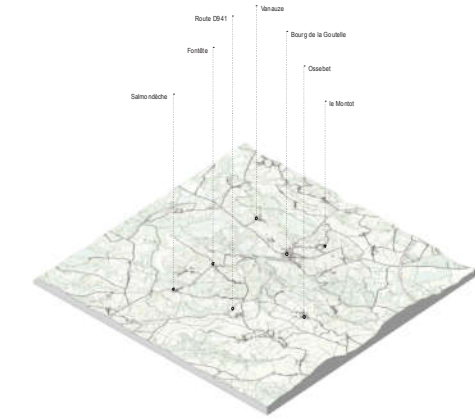
L'eau dans le village

L'eau dans les villages et hameaux apparaît globalement à l'air libre, sous forme de fontaines ou lavoirs notamment.

Les nappes d'eau souterraine du plateau sont à la source de ces fontaines. Si de nos jours, ces dernières ont une fonction essentiellement décorative ou patrimoniale, elles étaient autrefois d'une grande utilité pour accéder à une eau claire, abondante, toujours renouvelée.

Aujourd'hui, ces fontaines témoignent d'une maîtrise de l'eau et représentent des éléments de patrimoine importants. Elles figurent souvent le centre du village et se trouvent à proximité d'une place, pour l'animer, symboliser sa générosité.

2. LE PAYSAGE HABITÉ



Le bourg et les hameaux

Accroché sur les versants de la vallée, le bourg montre un ensemble bâti cohérent, dont la silhouette émerge de la végétation avec une grande lisibilité.

Les extensions du bourg s'inscrivent elles-mêmes dans la pente avec justesse. L'enveloppe urbaine est relativement dense hormis quelques maisons récentes qui sortent d'un périmètre cohérent.

Les différents hameaux ponctuent ici et là le paysage. Les fermes isolées témoignent d'une activité agricole et d'élevage bien présente sur le territoire communal.



Les parcours

Le site est bien desservi par les routes départementales, les voies secondaires, et les chemins ruraux très ramifiés.

Ainsi que les routes permettent davantage la découverte du paysage agricole et du village par la vallée, la route RD941 par exemple, permet la découverte du bourg et de ses paysages d'un point de vue plus dominant, en passant à proximité des sommets du plateau.

Tous ces parcours sont autant de portes d'entrée dans le site et participent d'une première impression, de l'image que le passant se fait, qu'il soit occasionnel ou régulier. C'est pourquoi la qualité du rapport entre le paysage lui-même et ses accès est primordiale.

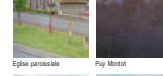
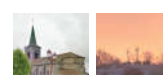


Le patrimoine bâti

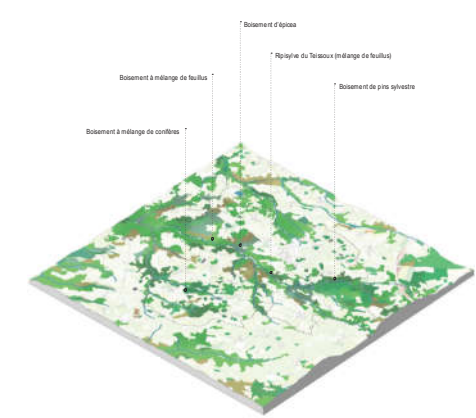
Ce patrimoine se décline sous diverses formes : église, cimetière gallo-romain, oratoire, croix, monument aux morts, bâtisse ancienne... Tous ces éléments racontent l'histoire de la commune et sont autant de jalons de la mémoire collective. Aucun monument n'est classé ou inscrit à ce jour.

Ne perdons pas de vue que patrimoine et développement durable, qui font aujourd'hui consensus, participent de la même logique : il s'agit de mieux articuler le temps présent des sociétés, à leur passé et leur avenir, dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle.

Ce patrimoine doit, de ce fait, continuer d'exister, de se transmettre. Pour cela, il est nécessaire de l'entretenir et de le valoriser. Au-delà de composer l'image du village et celle de la commune, ce patrimoine donne une impression aux visiteurs, et constitue l'âme de la Goutelle.



3. LE PAYSAGE MÉNAGÉ



Les boisements de feuillus et conifères

Le paysage spontané se situe pour la majeure partie sur les versants, là où la pente rend difficile l'exploitation des terres.

De nombreuses essences de feuillus s'y sont installées : chênes, frênes, hêtres, robiniers, charmes, noisetiers... ainsi que des conifères comme le pin sylvestre, le pin à crochets, l'épicéa... Tous ces arbres forment un paysage dense, fermé, contrastant avec le paysage ouvert des parties exploitées.

L'accès à ces boisements se fait par quelques routes et sentiers. Les vues lointaines y sont rares, et il faut atteindre le sommet du plateau pour voir depuis des ouvertures, l'ensemble du grand paysage.

Les arbres isolés et les bosquets

Les arbres isolés et les bosquets sont des motifs paysagers importants qui ponctuent le paysage et lui donne une échelle, des jalons, un sens de lecture.

Ce paysage de bosquets et d'arbres raconte l'histoire agricole passée et témoigne d'une volonté de transmettre aux générations futures, des pratiques, des savoirs, une culture.

Ces éléments de patrimoine végétal méritent donc une attention particulière. Les agriculteurs jouent un rôle primordial dans le maintien et l'accompagnement de ces trames, et orientent donc l'équilibre de ces motifs paysagers.



La ripisylve

La ripisylve est littéralement la forêt des rives. Dans le paysage, cette ripisylve se traduit par des rideaux d'arbres parcourant le fond de vallée, en accompagnant le cours du Teissoux, par exemple.

Ces alignements d'arbres sinueux donnent des lignes de force au paysage, des orientations, une échelle. Ils constituent également des brise-vents intéressants pour l'abri des animaux mis en pâture, ainsi que des refuges pour la petite faune. Enfin, la ripisylve joue un rôle important dans la tenue des berges lorsque que la rivière devient torrentielle.

La ripisylve est donc une forme de boisement spontanée très utile, qu'il faut maintenir et favoriser.



i Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) fixe les grandes orientations en matière de préservation, gestion et aménagement du paysage.

ORIENTATIONS POUR LE PAYSAGE EXPLOITÉ

Pour la valorisation des terres :

- favoriser la diversité des cultures
- soigner l'enchaînement entre vallée, versants, et plateaux
- valoriser le sentiment d'immensité, les vues lointaines

Pour le paysage-image :

- développer l'authenticité du territoire et du terroir
- maintenir l'équilibre entre nature et occupation humaine
- poursuivre la qualité de l'accueil et de la découverte

Pour l'eau dans le village :

- jouer sur la mise en scène par les fontaines et autres éléments
- travailler le rôle de structuration de l'espace public
- trouver l'équilibre entre urbanité et naturalité

ORIENTATIONS POUR LE PAYSAGE HABITÉ

Pour le village :

- préserver la forme groupée et l'adéquation au relief
- encourager la cohérence des formes bâties
- articuler la plaine agricole et les boisements

Pour les parcours :

- multiplier les itinéraires
- valoriser le tracé des sentiers de randonnées et les panoramas
- maîtriser les intervisibilités entre le village et les axes de découverte

Pour le patrimoine bâti :

- transmettre la valeur patrimoniale aux générations futures
- conserver la pluralité des architectures vernaculaires
- inventer un rapport entre l'architecture et son contexte

ORIENTATIONS POUR LE PAYSAGE MÉNAGÉ

Pour les boisements de feuillus :

- encourager la diversité végétale
- soigner la qualité de leur approche par les routes et sentiers
- travailler le lien avec le village et le plateau agricole

Pour les haies et les arbres isolés :

- assurer la continuité des haies qui structurent le paysage
- valoriser les arbres isolés comme repères spatiaux et temporels
- développer la pluralité des formes végétales

Pour la ripisylve :

- maintenir la continuité végétale et sa diversité
- équilibrer l'interface avec les terres exploitées
- limiter l'accessibilité par les promeneurs